

# LE MAG'ADIMC

Le Magazine de l'ADIMC 74

N°1 - ÉTÉ 2019



## SOMMAIRE :

L'édito de la Présidente ..... #1

Du côté des établissements .... #1

Du côté des commissions ..... #6

Actualités ..... #7

Annonces / Infos pratiques .... #8

Chers parents, résidents, adhérents, bénévoles, salariés et amis, vous avez entre vos mains le premier numéro du nouveau magazine de notre association : « **LE MAG'ADIMC** ».

Nous sommes fiers et très heureux de vous présenter ce nouveau bulletin d'information. Il succède au « Petit Canard à roulette » paru de 1989 à 1991, et à « Inform'actions » de 2007 à 2011.

### Communiquer est un enjeu d'importance pour nous tous !

Comme nous l'avons annoncé lors de la réécriture de notre projet associatif, dont la synthèse vous a été présentée à l'occasion de notre dernière Assemblée Générale de juin 2018, une commission communication a été mise en place pour élaborer et mettre en œuvre la politique de communication de notre association. Elle aura pour but d'informer les personnes accueillies, leurs familles et les professionnels sur la vie de l'ADIMC 74 et devra créer et rénover nos supports de communication et ainsi renforcer notre réseau d'informations. L'arrivée d'Andréa Improta, étudiante en communication vient appuyer de manière professionnelle cette démarche.

Ce journal va nous permettre d'afficher nos valeurs, de les promouvoir et va bien sûr essayer de les faire partager.

Il permettra de diffuser des informations, de rendre compte des nombreuses initiatives développées à la fois dans nos établissements et services et dans notre association impliquée directement au travers de son engagement et de sa militance. Espérons que ce nouveau support de communication vous fera partager toutes les belles actions qui jalonnent le quotidien des personnes accueillies dans nos établissements, souvent les plus fragiles et les plus démunies, et contribuera à faire du lien avec nos partenaires et notre réseau.

Les personnes en situation de handicap sont elles aussi sollicitées afin de rendre compte de leur vécu et de leurs aspirations ! Vous l'aurez compris : le comité de rédaction attend en retour vos réactions et suggestions d'amélioration... pour alimenter et enrichir le contenu de ce magazine que nous voulons interactif.

**Ce journal est le vôtre : soyez force de propositions !** Il ne tient qu'à vous d'enrichir les prochains numéros et de faire de ce journal « un vrai petit canard de la démocratie participative »... Dans ce premier numéro, vous trouverez des informations des établissements, des commissions, des actualités ainsi que des annonces et des infos pratiques.



**JOËLLE PETIT-ROULET** - PRÉSIDENTE

## Du côté des établissements

### L'appareil qui sauve la vie



**Alexandre Robine**  
au montage des boîtes



**Lucile Danel** avec le produit fini

**À l'ESAT de Novel**, il y a une section plus petite qui est à part du reste de l'atelier 1141. Dans cette pièce sont confectionnés les ARVA (Appareil de Recherche de Victime en Avalanche). Le client est Nic Impex, distributeur spécialisé dans les produits de ski et de randonnée depuis plus de 30 ans. Les ARVA sont des boîtiers qui permettent de détecter les personnes sous les avalanches.

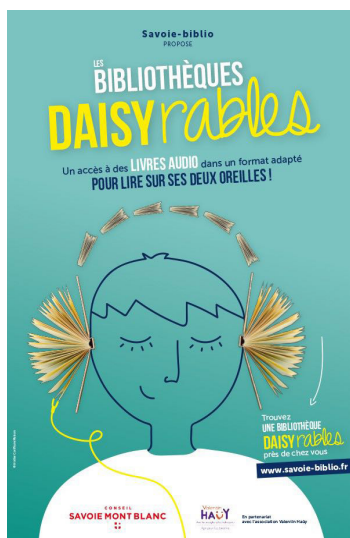
Nous produisons 5 sortes d'ARVA (NEO, EVO4, AXIO, NEO ARMEE, EVEO PRO).

En tout premier lieu, il y a le montage de la boîte avec les notices en plusieurs langues. Ensuite des codes barre sont à coller sur l'ARVA qui correspond.

Selon les modèles, les actions suivantes sont différentes : montage de clé, montage de sangle plus ou moins complexe. Pour finir il faut ranger l'ARVA dans son boîtier, en soignant la présentation. Nous en produisons entre 180 et 200 par jour environ.

Ces postes demandent une bonne coordination, de la rigueur ainsi que de la concentration. Il est demandé au travailleur une forte implication et une attention particulière pour assurer la meilleure sécurité aux clients. Il faut aussi avoir une certaine autonomie afin de suivre un protocole bien précis, sans omettre d'étape.

**CAMILLE GONZALVES**  
ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE



## LECTURE : Les collections adaptées aux handicaps

### Peut-être y étiez-vous ?

en novembre 2018, au Pôle Culturel d'Alby sur Chéran, pour une journée d'information sur les collections adaptées des bibliothèques avec en ligne de mire :

**« Les déficiences ne disent rien des capacités des personnes handicapées, c'est leur environnement qui va créer le handicap, pas la déficience ».**

autorisation aux auteurs et maisons d'édition, ni à devoir les rémunérer. Les médiathèques peuvent produire et/ou diffuser aux personnes en situation de handicap inscrites, les établissements tels que les nôtres le peuvent aussi !

- Mise en place d'un dispositif « DAISY » : un logiciel où tout est réglable (vitesse de la voix, grosseur des lettres, sauvegarde, lecture audio...).

- Du matériel adapté : exemple d'un joy-player, d'un tourne-page, de contacteurs...

- Réseau d'associations déjà bien engagées et qui mettent à disposition des ouvrages (Accessible Books Consortium, APF), l'association des bibliothèques de France...

Pour ce début d'année, une bibliothèque mobile avec tous ces « possibles » (livres, livre-audio, brailles, tablettes etc...) créée par Biblio-Savoie, fera le tour des bibliothèques et médiathèques, à leur demande.

**À l'Hérydan**, nous allons à la médiathèque de Rumilly, où se met déjà en place un espace d'ouvrages « facile à lire et à comprendre ». Notre partenariat avec eux nous permet de faire avancer l'accessibilité à la lecture, de lutter ensemble contre la « famine de livres » (entre 5 à 10 % seulement des livres d'une bibliothèque sont dits « accessibles » aux personnes en situation de handicap).

[www.savoie-biblio.fr](http://www.savoie-biblio.fr)

**LISA FALLER**  
ANIMATRICE

**Bien vu !** comment rendre accessible la lecture ? Comment inclure les handicaps dans chaque établissement public culturel, notamment les bibliothèques et médiathèques ?

Savoie-biblio (réunion des médiathèques sur le territoire des 2 Savoie) œuvre en ce sens et nous donne quelques pistes, en créant des journées d'information comme celle-ci, en créant des dispositifs de facilitation, et en équipant les médiathèques.

### Un vaste programme !

Voici quelques informations glanées à cette journée :

- Les éditeurs ne mettant pas en place des ouvrages adaptés à chaque handicap ; il existe une exception au droit d'auteur en faveur des personnes en situation de handicap (autrefois appelée « exception handicap »). Celle-ci permet aux organismes à but non lucratif de réaliser et communiquer des versions adaptées (et même les vendre) des œuvres protégées par des droits d'auteurs sans avoir à demander une

## Le site de Persy-CAT

Le site Persy-CAT regroupe un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) et un Foyer d'Hébergement. Le Foyer d'Hébergement est un lieu de vie pour 18 persusiens en situation de handicap.

**Ouvert toute l'année**, le Foyer d'Hébergement et son équipe permettent un soutien à l'autonomie des personnes accueillies et l'organisation d'une vie active !

L'entraide, la convivialité, et le dynamisme de tous les acteurs sont au service de ce collectif bien sympathique !

Nous avons également la chance d'avoir à nos côtés des associations locales qui proposent aux personnes accueillies de participer à des activités locales sportives et de loisirs.

Grâce à leur précieux engagement, les résidents peuvent vivre régulièrement des moments uniques à l'intérieur et en dehors de l'établissement.



Aude Marquet



Daniel Sarica



Quentin Benoit

# Du côté des établissements

## Présentation du SESSAD Projet 16/25 ans

**Le Sessad Projet** est un service de l'ADIMC (Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux) 74, qui a été créé en 2010 sous l'impulsion de Michèle Nicolas Saillant et Chantal Michel et autorisé par l'Agence Régionale de Santé pour 12 places.

Ce service accompagne les jeunes de 16 à 25 ans pour faire des activités et les aider dans leurs démarches professionnelles et administratives.

Différentes activités sont régulièrement proposées telles que :

- **l'atelier cuisine** chaque jeudi matin de 9h à 13h à l'Envol organisé par Sandrine Marchelli,
- **le groupe de parole** un vendredi par mois de 17h à 19h à l'Envol organisé par Aude Simon et Marjorie Depraz,
- **les soirées et nuitées** un vendredi par mois de 17h au lendemain à 14h à l'Envol, organisé par Barbara Fournier et Sandrine Marchelli,
- **des séances de vie affective et sexuelle** occasionnellement,

- **diverses activités** durant les vacances scolaires ou autres.

En 2017, un blog a été créé par **Jason Gastrin**, le reporter au grand cœur (le plus ancien jeune actuellement au Sessad Projet et ancien au Sessad) pour le Sessad Projet, grâce à un voyage en Ecosse organisé suite à un partenariat entre la ville de Cran Gevrier en France et celle de Bathgate en Ecosse.

Le Sessad Projet compte environ 12 jeunes de 16 à 25 ans, ainsi que des professionnels tels que :

- **une éducatrice** : Barbara Fournier,
- **une conseillère en économie sociale et familiale** : Sandrine Marchelli,
- **une chargée d'insertion** : Laetitia Delevoye,
- **une ergothérapeute** : Fabienne Vattillieux (qui était des débuts du Sessad Projet à novembre 2017) . Nous sommes toujours à la recherche d'une personne pour reprendre sa fonction au sein du Sessad Projet,
- **une neuropsychologue** : Aude Simon,

- **une psychologue** : Marjorie Depraz,
  - **une assistante sociale** : Anne-Marie Bourgey,
  - **un médecin** : Marie-Thérèse Dessolin,
  - **une secrétaire** : Adeline Vespa,
  - **une chef de service** : Céline Leveugle depuis mai 2019,
  - **un coordonnateur de parcours** : Nicolas Tognietaz,
  - **une directrice** : Elisabeth Houot
- Parfois, des stagiaires se forment dans différents métiers des professionnels du Sessad Projet.

Les jeunes du Sessad Projet viennent du Sessad très souvent, ou d'autres milieux ; on les voit grandir de l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à la vie d'adulte.



Le Blog du Sessad projet : <http://sessad-projet-16-25.blogspot.com>

**JASON GASTRIN**

LE REPORTER AU GRAND CŒUR

## L'évaluation interne de l'Hérydan

**L'Hérydan** a réalisé sa première évaluation interne en 2018, 5 ans après son ouverture. Au-delà de l'obligation légale, ce fut l'occasion pour les résidents, les familles et les professionnels du FAM de s'exprimer sur différents thèmes :

- le bien-être des personnes,
- la garantie de leurs droits et leur participation,
- l'organisation professionnelle,
- la qualité, la prévention des risques et la sécurité.

Chacun a pu réfléchir à des pistes de progrès pour améliorer les pratiques et la qualité des prestations rendues aux personnes accueillies.

Un rapport reprenant les résultats de l'évaluation et le plan d'action à 5 ans, sera prochainement remis aux autorités ARS et Conseil Départemental.

**AURÉLIE DAUDON**

RESPONSABLE QUALITÉ, PROJETS ET INNOVATION



## ATOUT CLUB change de statut

Créé en 2009 par l'ADIMC 74 et financé par l'ARS avec le concours du Conseil Départemental et de la Commune Nouvelle d'Annecy, **ATOUT CLUB** a pris depuis le 1er janvier 2019 le statut de GEM :

### Groupe d'Entraide Mutuelle

Les adhérents se sont réunis en Association et ont constitué leur Conseil d'Administration. L'objectif de cette association est de favoriser des temps d'échanges, d'activités et de rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide entre les adhérents partageant une même problématique de santé : la situation de handicap. L'association reste épaulée dans son fonctionnement par l'ADIMC 74, qui devient son association marraine.

Gageons que ce nouveau statut renforcera la participation sociale et la citoyenneté des 60 adhérents de ce sympathique lieu de rencontre.

**FRANÇOIS REVOL**

DIRECTEUR GÉNÉRAL

# ÉPICentre : Un dispositif innovant déjà reconnu au niveau national

l'ADIMC 74 a créé en novembre 2016 un dispositif innovant dénommé EPIcentre .

Sollicitée par l'ARS pour réfléchir à un projet de réponse aux besoins spécifiques des personnes présentant **un handicap rare à composante épilepsie sévère**, l'ADIMC74 s'est spontanément tournée vers Handiconsult, son partenaire historiquement impliqué dans l'amélioration de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.

EPIcentre s'inscrit dans les réponses issues de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé créant le dispositif «**une réponse accompagnée pour tous**». Soutenu par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil Départemental de Haute-Savoie, EPIcentre participe au dispositif intégré prévu par le schéma national handicaps rares, qui prévoit une organisation réunissant les centres nationaux de ressources handicaps rares, les équipes relais et les acteurs de proximité.

Il s'agit d'**une équipe mobile médico-sociale**, qui peut être sollicitée sans notification MDPH, par la personne, son neurologue traitant, ses aidants familiaux.

Comme Handiconsult, ce dispositif est pris pour modèle par d'autres départements.

**EPIcentre participe à la rédaction des préconisations de la Haute Autorité de Santé (HAS)** sur le thème «Epilepsie Prise en charge chez l'enfant et l'adulte».

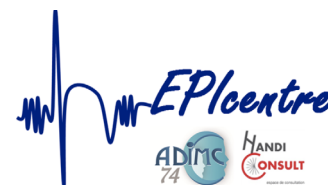
## Ses missions :

- **Accompagner** un temps le quotidien des bénéficiaires en coopération avec les acteurs déjà en place pour prévenir le risque de rupture de parcours.
- **Développer** les compétences individuelles et collectives (information épilepsie, actions de sensibilisation autour de l'épilepsie, formation de référents dans les établissements et services médico-sociaux ESMS).
- **Améliorer** la connaissance et promouvoir la recherche autour du handicap rare à composante épilepsie sévère.

Cette équipe mobile s'adresse aux personnes, enfants et adultes présentant **une épilepsie pharmaco-résistante et des troubles associés**, ayant des conséquences sur les actes de la vie quotidienne et leur participation à la vie sociale.

## Les réponses proposées s'appuient sur :

- **Une équipe mobile** pluridisciplinaire (éducatrice spécialisée, infirmière, neurologue, secrétariat qualifié).
- **Un Plan d'Accompagnement Spécifique (PAS)** construit avec le bénéficiaire et ses aidants familiaux, après avoir rencontré les acteurs principaux de l'accompagnement du bénéficiaire.
- **Une équipe de soin** définie par le bénéficiaire et ou son représentant légal (professionnels sanitaires et



médico-sociaux avec qui toutes les informations médicales et médico-sociales seront partagées et soumises au secret).

- **Des actions d'information, de communication et de sensibilisation** au sein des différents lieux de vie du patient - ESMS, petite enfance, école, travail...
- **La construction de réseaux** autour de l'épilepsie (épilepsie et travail, épilepsie et scolarité, épilepsie et troubles psychiatriques...) dans le département de la Haute-Savoie.
- **La création d'un groupe départemental de référents des ESMS** autour du handicap rare à composante épilepsie sévère, afin d'enrichir et partager les compétences des équipes pour prévenir les ruptures de parcours de vie.
- **Un travail en partenariat avec les centres hospitaliers départementaux** pour permettre une fluidification de l'accueil des patients présentant un handicap rare à composante épilepsie sévère aux urgences.
- **Une participation à la recherche médicale**, sociale et épidémiologique sur le handicap rare à composante épilepsie sévère en partenariat avec le centre ressources national sur l'épilepsie FAHRES.

*EPIcentre est installé au Centre Hospitalier d'Annecy et partage son secrétariat avec celui d'Handiconsult .*



L'équipe d'EPIcentre

## Des visites ESAT/CEM Belluard

**Actuellement des visites ESAT/CEM Belluard** sont proposées aux différents professionnels, afin d'avoir une meilleure connaissance des deux établissements. L'objectif est d'offrir aux jeunes de l'IGB, un accompagnement au plus proche de leurs besoins et de faciliter la transition entre le dispositif pré-professionnel et l'ESAT. Ces visites permettent aussi de favoriser les liens et la communication entre les professionnels.

**CAMILLE GONZALVES**  
ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE



De gauche à droite : **Cloé Baillon**, coordinatrice; **Dr Sandra Felix**, neurologue; **Fabienne Faure**, infirmière

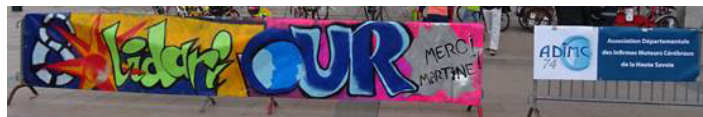
## Du côté des commissions

### Tour de France de Martine Misslin-Morand au profit de l'ADIMC 74

#### Commission Sport & Culture



**Martine Misslin-Morand**, pour ses 70 ans, effectue le tour de France en 70 étapes afin de récolter de l'argent au profit de l'ADIMC 74. Cet argent servira à financer l'achat de Quadrix, fauteuils tout terrain électriques. Martine est donc partie le **6 Avril à 8h30** de la mairie de Seynod puis a rejoint celle d'Annecy où certains jeunes de l'ADIMC 74 étaient venus la soutenir en parcourant quelques kilomètres avec elle.



*Banderole réalisée par les résidents du Goeland*

Depuis le départ de Martine, les jeunes de l'Institut Guillaume Belluard peuvent suivre son parcours grâce à un affichage ainsi qu'à une borne kilométrique mise à jour en fonction de son parcours.



À tour de rôle, les groupes du CEM lui passent un appel lorsqu'elle est en journée de repos. Cela nous permet d'avoir des nouvelles en plus de celles publiées sur Facebook de les transmettre à tout l'institut. Des jeunes adultes réalisent dans le cadre d'un atelier cuisine, des spécialités des régions traversées. A Bonneville, les enfants suivent son périple sur une carte de France. Nous vous invitons d'ailleurs à suivre Martine sur Facebook afin de l'encourager.



*Borne et affichage réalisés par les jeunes de l'institut*

**ALEXANDRA CHATAGNER**  
ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE

#### Commission Polyhandicap

### Le 7ème Colloque de l'ADIMC 74

Le 29 mars 2019, notre association a organisé au Météore, à Meythet, son 7<sup>e</sup> colloque Polyhandicap sur le thème :

« **Ces comportements qui nous troublent** ».



Environ 450 professionnels, étudiants et familles, venus depuis toute la Région Rhône-Alpes, et parfois de plus loin encore, ont écouté avec beaucoup d'attention 6 orateurs qualifiés ainsi que l'intervention préparée par 2 de nos équipes: les Moussaillons à l'IGB et le groupe « Aquarelle » à l'Hérydan.

Toutes ces interventions peuvent être visionnées sur le site :

[colloqueTV.com](http://colloqueTV.com), pendant 1 an et en accès libre.

L'organisation, l'accueil, le repas ... furent un gros challenge, relevé et réussi grâce à la mobilisation de nombreux professionnels et bénévoles : **Un grand merci à tous !**

**MARIE-NOËLLE GRIMAUT**  
RÉFÉRENTE COLLOQUE

## De bonnes nouvelles du côté de la Fédération Française des Associations d'IMC

**C'est une première !** La Haute Autorité de Santé (HAS) vient d'inscrire la rééducation des personnes atteintes de paralysie cérébrale dans son programme 2019 en vue de l'élaboration de bonnes pratiques.

« **Nous avons été entendues** » se réjouissent les associations de personnes atteintes et les familles réunies au sein de la FFAIMC et la Fondation Paralysie Cérébrale, seule fondation de recherche en France spécifiquement dédiée à cette pathologie, 1ère cause de handicap moteur de l'enfant.

Cette décision est l'aboutissement de l'enquête ESPaCe, lancée par la Fondation Paralysie Cérébrale avec la FFAIMC.

Rappelons que **Sophie Cluzel**, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, *chargée des Personnes handicapées*, s'était engagée à soutenir cette saisine, lors de la journée

Mondiale de la Paralysie Cérébrale 2018. Elle avait déclaré : « *Nous souhaitons apporter des réponses concrètes, et de ce fait, soutenir votre saisine de la HAS – Haute Autorité de Santé - pour qu'une recommandation de bonnes pratiques cliniques et d'organisation de la prise en charge de la rééducation motrice chez les personnes vivant avec une paralysie cérébrale, soit élaborée, vous pouvez compter sur mon soutien.* »

« *La recherche, nous la devons à nos enfants. Elle participe à des enjeux de qualité de vie, de participation sociale et d'autonomie. Pour cela, nous avons besoin de bonnes pratiques, de prévention de la Paralysie Cérébrale et d'innovation.* » précise **Jacky Vagnoni**, Président de la FFAIMC.

Par ailleurs, **Jacky Vagnoni**, nous informe que la FFAIMC a obtenu l'agrément national des associations

et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique. Cet agrément a fait l'objet d'un arrêté du ministère de la Santé et des Solidarités en date du 18 janvier 2019.

Comme la Reconnaissance d'Utilité Publique, c'est la Fédération qui porte l'agrément mais chaque association membre peut l'utiliser. Ainsi, l'ADIMC 74 peut se recommander de cet agrément pour candidater dans les instances de représentation des usagers des hôpitaux. Un levier de plus à notre disposition pour faire entendre la voix des personnes atteintes de paralysie cérébrale et de leur famille et revendiquer l'amélioration du droit d'accès aux soins.

Merci à la Fédération pour ces succès obtenus grâce à son dynamisme que vous pouvez retrouver sur son site internet : <https://ffaimc.org>

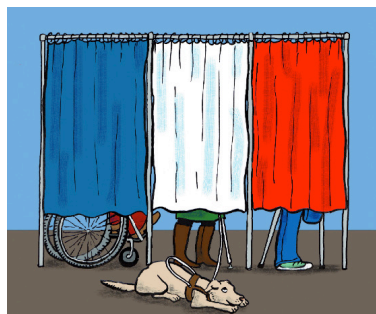
## Grâce aux Associations, la loi évolue ! Droit de vote pour les majeurs sous tutelle

Comme beaucoup d'Associations, l'ADIMC 74 par les voix de **Joëlle Petit-Roulet** et de **François Revol**, en avait fait une revendication importante portée auprès des parlementaires.

Nous attendions une validation du Conseil d'État relative à la réforme de la justice, c'est maintenant officiel : l'article 11 de la loi de réforme pour la justice abroge les dispositions de l'article L. 5 du code électoral prévoyant que, lorsqu'il ouvre ou renouvelle une mesure de tutelle, le juge statue sur le maintien ou la suppression du droit de vote de la personne protégée.

**Il restitue ainsi le droit de vote aux majeurs sous tutelle.**

Désormais, le majeur protégé exerce personnellement son droit de vote pour lequel il ne peut être représenté par la personne chargée de la mesure de protection le concernant.



**Cette disposition s'applique aux personnes sous tutelle au 24 mars 2019, ainsi qu'aux instances en cours à cette date. Le ministre de la justice souligne que ce droit peut être exercé dès les élections européennes du 26 mai 2019, sous réserve d'une inscription sur les listes électorales.**

**LE MAG'ADIMC** vous encourage à informer les personnes concernées et à envisager avec elles leur inscription sur les listes électorales ainsi que les modalités d'exercice de leur droit.

## La restitution de droit à vie

Deux décrets des 24 et 27 décembre 2018 sont venus simplifier les démarches administratives des personnes en situation de handicap par l'octroi à compter du 1er janvier 2019, sous certaines conditions, de « **droits à vie** » pour les personnes dont le handicap n'est pas susceptible de se modifier.

Cela concerne :

- l'octroi de l'Allocation pour Adulte Handicapé (AAH) et de l'Allocation pour l'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) qui peuvent être attribuées sans limitation de durée,
- la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),
- la délivrance de la Carte Mobilité Inclusion (CMI).

Voilà qui devrait réduire les délais de traitement des dossiers auprès de la MDPH. Malheureusement, on peut regretter qu'il soit nécessaire pour bénéficier de ces droits nouveaux de refaire un dossier complet de demande.



# Annonces / Infos pratiques

## Objets pour peindre, passage de témoins



en partenariat avec



L'ADIMC 74 accueillera **Sarah BATTAGLIA**, artiste plasticienne sur une période de 10 mois à partir d'octobre 2019. Elle sera accompagnée par **Claire MORARD**, animatrice des ateliers du Goéland et de l'Hérydan, qui jouera le rôle de médiatrice. **Sarah BATTAGLIA** proposera aux participants une démarche artistique partagée, qui se déploiera progressivement au sein des 3 établissements de l'Unité Fonctionnelle Hébergement et activités de jour (Goéland, Hérydan et FH) jusqu'à ce que tous – rési-

dents, professionnels, familles et partenaires invités – contribuent à une œuvre collective qui sera exposée au mois de juillet 2020 à l'ARTEPPES – espace d'Art Contemporain de la **MJC Centre Social Le MIKADO**. Ce projet est subventionné à hauteur de 5000 € dans le cadre du dispositif « Culture et Santé » (ARS – DRAC – Région). L'ADIMC74 et L'ARTEPPES – LE MIKADO financent l'autre moitié du Projet.

**YVES AFFELTRANGER**  
CHEF DE SERVICE



## Ancilevienne



**Dimanche 8 septembre 2019**, l'ADIMC 74 réitère l'exploit sportif des quatre années précédentes et participe à l'Ancilevienne, course Run&Bike de 46 km autour du lac d'Annecy.

Cette année, ce sont 3 équipes composées de résidents, de familles et de professionnels, qui vont relever le défi avec des vélos-pousseurs.

**Merci l'AVOC !** En 2017 et 2018, l'association organisatrice de la course avait reversé une partie des fonds récoltés (10 000 €) à l'ADIMC 74 pour l'achat d'un foot-fauteuil électrique.

### Infos pratiques :

Départ de la course à 9h devant la Mairie d'Annecy-Le-Vieux. Passage à Veyrier, Menthon, Doussard, Saint-Jorioz, Sevrier, Annecy. Arrivée devant la Mairie d'Annecy-Le-Vieux.

Plus d'infos sur le parcours :  
[www.ancilevienne.fr](http://www.ancilevienne.fr)

### Vous avez envie de participer ?

**Avis aux supporters :** venez encourager les équipes sur le parcours le jour de la course !

**Avis aux sportifs :** nous recherchons encore des coureurs pour faire partie des équipes qui parcourront les 46 km.

Contact :

**Philippe PREVAULT** 06 70 12 85 38  
**Pascal Gauthier** 06 82 25 80 11



Équipe Ancilevienne 2018

29 juin 2019

### Arrivée de Martine Misslin-Morand

Nous serons tous présents au Semnoz le 29 juin pour fêter son arrivée, célébrer son exploit et la remercier chaleureusement.

22 Juin 2019

### Assemblée générale de l'ADIMC 74

Lieu : 114 avenue de France - Annecy  
Accueil : 8h30  
Début de l'Assemblée : 9h00



**CONGRÈS 2019**  
DE LA FFAIMC

À VOS AGENDAS

*L'évolution des pratiques thérapeutiques,  
entre science et expérience.*



PARIS  
3&4 OCT.  
Cité Internationale Universitaire

Nous sommes sur  
Facebook !



Nous vous invitons à liker et partager la page Facebook de l'Association



<https://www.facebook.com/Adimc74>

Juin / Juillet 2019

**10 travailleurs des trois sites de l'ESAT** (Novel, Pers Jussy, Ville la Grand) vont participer à un dispositif financé par le Conseil Général, le CTDESI et le réseau empreinte. Deux animatrices proposent 3 sorties afin de découvrir les richesses du patrimoine de la Haute-Savoie et de la nature. Ces lieux sont choisis à proximité des lieux de vie afin que les travailleurs puissent y retourner.